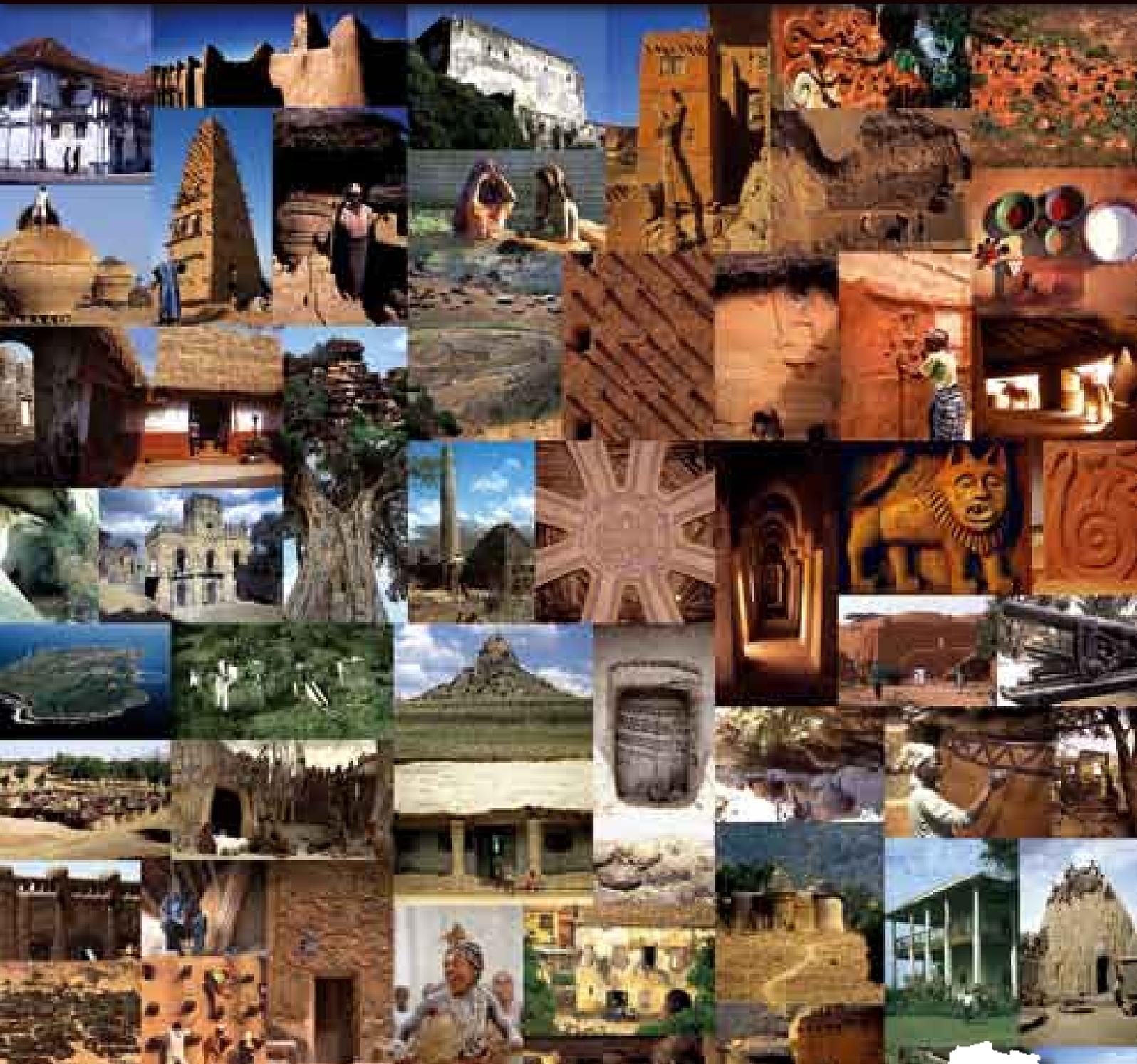


Africa 2009



african
cultural
heritage
organisations



SEPTEMBRE 2006

**Conservation du Patrimoine Culturel
Immobilier en Afrique Sub-Saharienne**



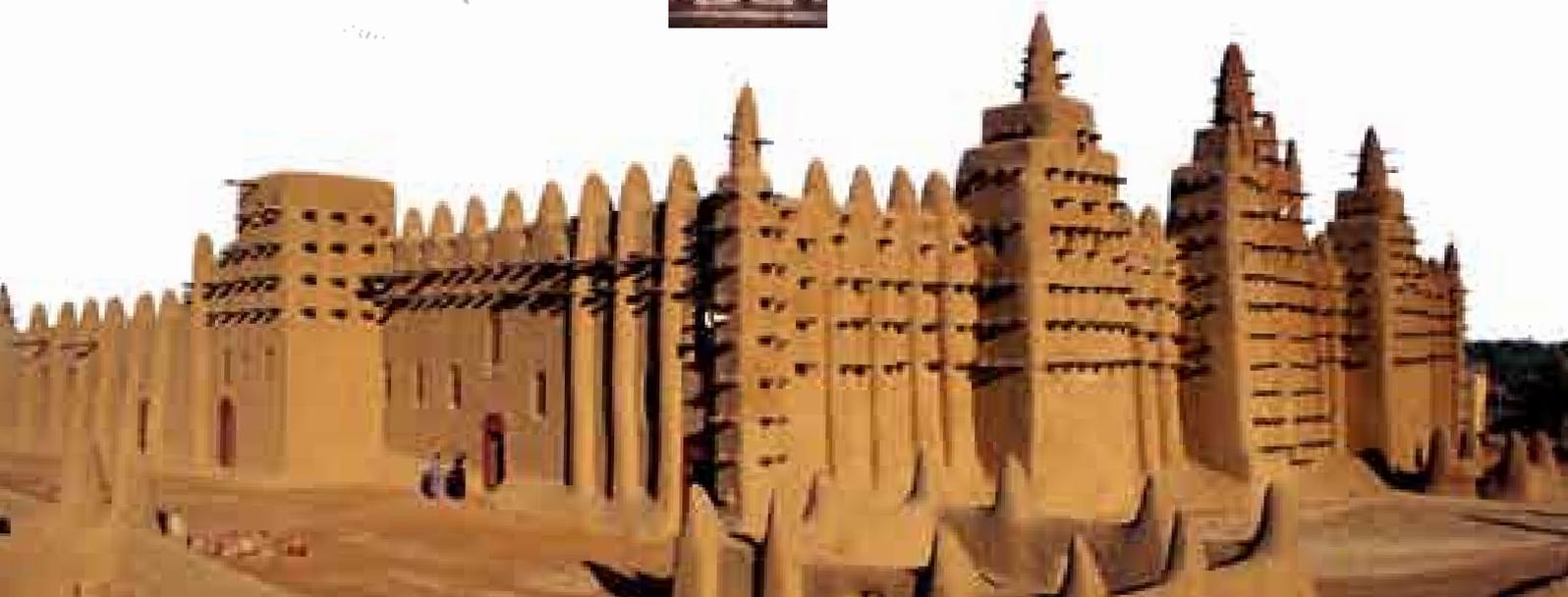
Africa 2009



Un Patrimoine Culturel Immobilier Extraordinaire

Étant le berceau de l'humanité, il n'est pas étonnant que l'Afrique possède un patrimoine riche et varié. Outre les sites paléolithiques les plus anciens, celui-ci comprend des villes historiques, de très nombreux monuments, mais aussi beaucoup de paysages culturels de natures variées. Quiconque connaît les mosquées de Tombouctou, les ruines du Grand Zimbabwe, les villes Swahili de Zanzibar, Bagamayo, Mombasa et Lamu ou l'Île de Gorée ou celle de Robben Island peut attester de ses valeurs, de sa créativité toute particulière et de son importance au sein du patrimoine mondial.

Mais la plupart des sites de ce patrimoine important restent peu connus. Le programme Africa 2009 et la Stratégie Globale du Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO sont deux initiatives qui visent à améliorer cette situation.



Vers une meilleure reconnaissance du Patrimoine Culturel Immobilier Africain



Conclusions de la Réunion d'experts sur la Stratégie Globale organisée au Siège de l'UNESCO en 1994

« En 1972, la notion de patrimoine culturel était très largement contenue et résumée par les seuls monuments architecturaux. Depuis lors, l'histoire de l'art et de l'architecture, l'archéologie, l'anthropologie et l'ethnologie ne s'attachent plus à l'étude des seuls monuments isolés, mais bien plutôt à la prise en compte d'ensembles culturels complexes et multidimensionnels qui traduisent dans l'espace les organisations sociales, les modes de vies, les croyances, les savoir-faire et les représentations des différentes cultures passées ou présentes dans l'ensemble du monde. Chaque témoignage matériel ne doit donc pas être pris isolément, mais dans tout son contexte et dans la compréhension des multiples relations qu'il entretient de façon réciproque avec son environnement physique et non physique».

Les nouvelles approches du patrimoine qui prennent en compte la relation entre les patrimoines tangibles et intangibles sont mieux adaptées aux réalités africaines dans lesquelles la construction et la création artistique représentent rarement un but en soi. Elles sont plutôt le résultat de motivations pratiques, sociales ou religieuses. L'adoption des concepts de Paysages Culturels, Routes, et Cultures Vivantes a encouragé la reconnaissance de nouveaux sites importants, alors que ceux-ci n'ont pas de caractéristique de type monumental.

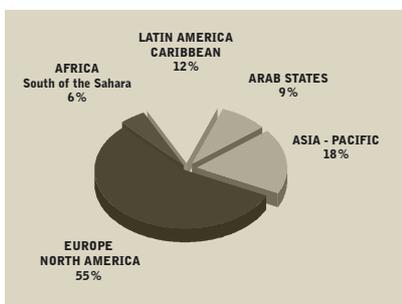




Patrimoine Mondial

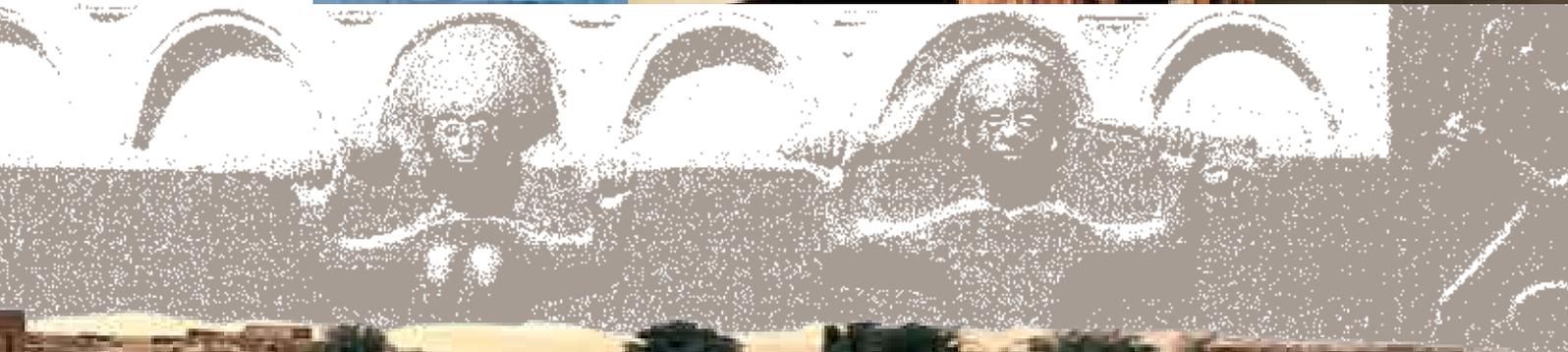
Le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO a lancé le programme « Stratégie Globale » afin d'obtenir une représentation équilibrée des différentes cultures de l'humanité sur la liste du Patrimoine Mondial.

L'Afrique est particulièrement mal représentée avec seulement 40 sites culturels sur un total de 688. Afin que de nouveaux sites puissent être inscrits, un programme d'« Assistance Préparatoire » permet de soutenir les efforts développés par les Etats Parties.





PAYS	année	site	N° sur la carte	PAYS	année	site	N° sur la carte
AFRIQUE DU SUD	1999	Robben Island	27	MALAWI	2006	Art rupestre de Chongoni	38
	1999	Sites des hominidés fossiles de Sterkfontein, Swartkrans, Kromdraai et les environs	26	MAURICE	2006	Aapravasi Ghat	39
	2000	UKhahlamba, Parc du Drakensberg	28	MAURITANIE	1996	Anciens Ksour de Ouadane, Chinguetti, Tichit et Oualata	3
	2003	Paysage culturel de Mapungubwe	30	MOZAMBIQUE	1991	Ile de Mozambique	21
	1985	Palais royaux d'Abomey	9	NIGERIA	1999	Paysage culturel de Sukur	10
BÉNIN	2001	Tsodilo	25	2005	Forêt sacrée d'Osun-Osogbo	35	
BOTSWANA	1978	Églises creusées dans le roc de Lalibela	13	OUGANDA	2001	Tombes des rois du Buganda à Kasubi	17
ÉTHIOPIE	1979	Fasil Ghebbi	12	R.U. de TANZANIE	1981	Ruines de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara	20
	1980	Tiya	15	2000	La ville de pierre de Zanzibar	19	
	1980	Basse vallée de l'Aouache	14	2006	Sites d'art rupestre de Kondoa	40	
	1980	Basse vallée de l'Omo	16	1978	Ile de Gorée	1	
	1980	Axoum	11	2000	Ile de Saint-Louis	2	
GAMBIE	2006	Harar Jugol, la ville historique fortifiée	36	2006	Cercles mégalithiques de Sénégalie	37	
	2003	Île James et sites associés	29	SOUDAN	2003	Gebel Barkal et les sites de la région de Napatan	32
GHANA	2006	Cercles mégalithiques de Sénégalie	37		TOGO	2004	Koutammakou, le pays des Batammariba
	1979	Forts et châteaux de Volta, d'Accra et ses environs et des régions centrale et ouest	8	ZIMBABWE	1986	Monument national du Grand Zimbabwe	23
1980	Bâtiments traditionnels Ashanti	7	1986		Ruines de Khami	24	
KENYA	2001	Vieille ville de Lamu	18	2003	Monts Matobo	31	
MADAGASCAR	2001	Colline royale d'Ambohimanga	22				
MALI	1988	Villes anciennes de Djenné	4				
	1988	Tombouctou	5				
	1989	Falaises de Bandiagara	6				
	2004	Tombeau des Askia	33				





But du programme

Le but du programme Africa 2009 est d'améliorer les capacités nationales pour la gestion et la conservation du patrimoine culturel immobilier en Afrique sub-saharienne pour 2009.

Dans le cadre du programme Africa 2009, le terme patrimoine culturel immobilier est pris au sens large. Il couvre les monuments, les bâtiments, les sites, les établissements humains, et les paysages culturels.



Résultats attendus

En 2009, le programme aura atteint les résultats suivants:

- 1.** une meilleure capacité des institutions nationales pour gérer et conserver les sites du patrimoine de leur pays ;
- 2.** une perception plus juste de l'importance du Patrimoine culturel immobilier et de son possible rôle positif vers un développement durable, auprès des professionnels, des décideurs et des communautés locales ;
- 3.** un réseau actif de professionnels qui partagent une même vision et échangent informations et expériences ;
- 4.** la mise en place effective du programme et sa bonne gestion.

Public concerné

Les personnes à qui s'adresse Africa 2009 comprennent :

- les professionnels et les artisans engagés dans la planification, la gestion, la conservation, et l'entretien du patrimoine culturel immobilier ;
- les communautés, y compris les femmes et les jeunes, et autres parties prenantes, qui vivent dans ou près des sites patrimoniaux ;
- les hommes politiques et les décideurs responsables de la conservation du patrimoine culturel immobilier ;
- les institutions de formation et formateurs africains.



Les quatre phases



Phase préparatoire (1996-1998)

Celle-ci a tout d'abord consisté en une évaluation des besoins, base sur laquelle le programme a été conçu ;

Phase pilote (1998-2001)

Pendant cette phase, les diverses activités au niveau régional et au niveau des sites ont progressivement été mises en place puis renforcées ;

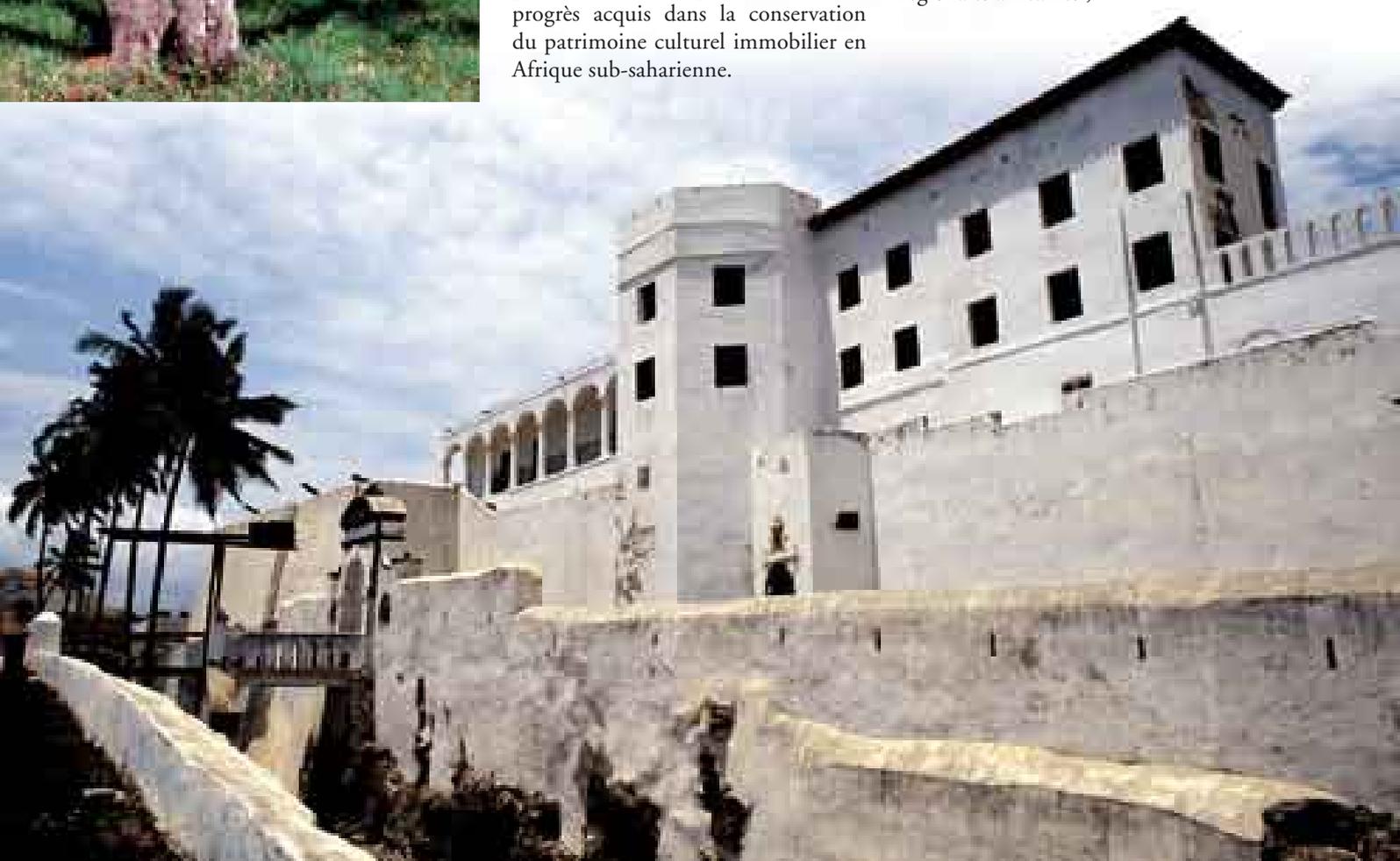


Phase de consolidation (2002-2005)

Les activités entamées auparavant ont été consolidées et de nouvelles initiatives lancées conformément aux recommandations du Comité de Pilotage et des Séminaires des Directeurs. Pendant cette phase des actions ont été menées pour renforcer le partenariat avec les institutions régionales africaines ;

Phase finale (2006-2009)

Elle sera caractérisée par le développement d'activités nécessaires pour assurer une pérennisation des progrès acquis dans la conservation du patrimoine culturel immobilier en Afrique sub-saharienne.





Structure du programme

Africa 2009 bénéficie de l'interaction d'activités développées à deux niveaux :

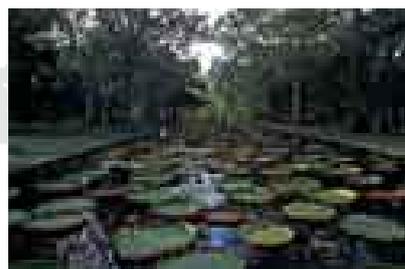
→ Au niveau régional,

le *Projet Cadre* favorise la réflexion et l'évolution de la pensée, assure la diffusion des résultats et garantit la continuité au sein de chaque activité individuelle, avec la conviction que la meilleure façon de résoudre les problèmes est de collaborer, de partager les idées et de développer des cadres communs pouvant être adaptés aux besoins locaux spécifiques. Des cours, des séminaires, des projets de recherche et un réseau d'acteurs sont mis en place.



→ Au niveau local,

les *Projets Situés* ont pour but de garantir l'enracinement d'Africa 2009 dans les réalités du terrain tout en répondant aux besoins spécifiques des sites sélectionnés par la mise en œuvre d'activités de conservation et le renforcement des capacités locales pour le long terme.



→ Les informations émanant des *Projets Situés* alimentent les activités développées au sein du *Projet Cadre*, tandis que les idées nouvelles et concepts développés dans le *Projet Cadre* sont, en retour, appliqués pour les *Projets Situés*. Ces allers-retours permanents permettent au programme de créer des références et des modèles spécifiques, susceptibles d'enrichir l'état des connaissances et d'aider à l'établissement de méthodes adaptées à la planification et la gestion au niveau des sites et plus largement, pour la gestion du patrimoine immobilier au niveau national.



Gestion du programme



→ Le rôle des organisations partenaires

Le secrétariat du programme est basé à l'ICCROM. Il est chargé de la gestion quotidienne du programme. L'ICCROM est responsable de la mise en œuvre des activités du *Projet Cadre*, tandis que CRATerre-ENSAG est avant tout responsable de la réalisation des *Projets Situés*. Le Centre du Patrimoine Mondial, qui participe également au développement stratégique du programme, est aussi impliqué dans la publication, le montage des *Projets Situés* et la recherche de fonds avec les Etats Parties de la convention du patrimoine mondial, et dans diverses activités liées à la Stratégie Globale et aux rapports périodiques. L'EPA et le CHDA participent à la planification et la mise en place de certaines activités du programme. Enfin, les institutions et professionnels africains participent à la mise en œuvre des diverses activités.

→ Le Comité de Pilotage

L'organe décisionnaire du programme est le Comité de Pilotage. Il comprend 6 professionnels africains du patrimoine (3 des pays anglophones et 3 des pays francophones) et un membre de chacune des organisations partenaires internationales, c'est-à-dire l'ICCROM, le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, CRATerre-ENSAG, CHDA et EPA. Il est chargé du suivi de la mise en place des activités du programme et de leurs évaluations. Le comité se réunit trois fois par an.

→ Séminaires des Directeurs

Les séminaires des Directeurs se déroulent dans la dernière semaine des cours régionaux. Ils permettent aux Directeurs de prendre conscience des acquis des participants aux cours. Ces séminaires sont l'occasion pour le Comité de pilotage et le Secrétariat de présenter aux Directeurs des institutions en charge du patrimoine, les avancées du programme, garantissant ainsi une révision régulière du programme par les plus hauts responsables de la région dans le domaine. Les membres du Comité de Pilotage sont élus pendant ce séminaire.

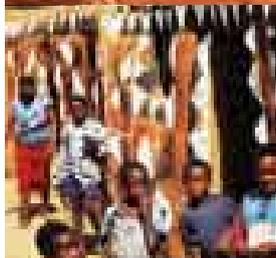


→ Evaluations indépendantes

Des actions spécifiques visent à évaluer les résultats du programme et vérifier si tout est mis en œuvre pour assurer son succès. Les rapports annuels fournissent les éléments statistiques. Ils sont complétés par des enquêtes et séminaires. Une enquête sera d'ailleurs organisée début 2008 et le programme sera soumis à une évaluation externe en 2008-2009.



Ethique du programme



Le programme Africa 2009 vise le développement durable des structures chargées de la gestion des ressources du patrimoine culturel immobilier en Afrique. Une attention particulière est portée à la continuité des pratiques traditionnelles, et à la vitalité des sites dans les contextes sociaux et culturels variés de la région. Pour cela, le programme a défini durant sa phase pilote les principes directeurs suivants comme aide à la conception et la mise en œuvre d'activités :

Principes directeurs

Les principes directeurs du programme sont les suivants :

- impliquer les communautés locales dans la planification et la protection de leur patrimoine,
- donner la priorité aux savoir-faire, à la main-d'œuvre, aux compétences et aux matériaux de la région,
- veiller à ce que les aspects intangibles du patrimoine culturel immobilier soient bien pris en compte,
- renforcer les capacités existantes,
- créer une base équilibrée et stable sur laquelle pourront être réalisés de nouveaux investissements vers un développement durable,
- favoriser des solutions minimales et progressives, pouvant aisément être mises en œuvre au sein du cadre existant,
- privilégier la prévention et l'entretien comme stratégies efficaces et économiques de gestion et de préservation,
- assurer des retombées économiques aux communautés locales,
- sensibiliser les professionnels au respect des normes nationales et internationales de préservation.

Approche participative



Africa 2009 insiste sur la nécessité d'adopter des méthodes participatives pour la gestion et la conservation du patrimoine. Ceci est considéré comme un moyen de garantir la bonne intégration du site dans son environnement humain, et de s'assurer que les bonnes décisions soient prises, pas seulement du point de vue scientifique, mais en prenant aussi bien en compte les facteurs sociaux.

Pour cela, des représentants des parties prenantes sont invités à participer aux processus de planification de gestion et à certaines actions de conservation, bien entendu, en fonction de leurs responsabilités et/ou capacités. Le concept de partie prenante inclut les propriétaires, les gardiens de la tradition et les artisans spécialisés, les usagers, les institutions nationales et locales, les experts, les ONGs, les divers groupes communautaires et professionnels, les écoles et instituts de formation, les visiteurs, les guides et tours opérateurs.

Objectifs du **Millénaire**



Le programme encourage les actions de conservation et de gestion du patrimoine culturel qui peuvent contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire établis par l'Assemblée Générale des Nations Unies.

→ Réduction de la pauvreté

Le programme encourage fortement la formation et le lancement d'activités créatrices d'emplois. Le patrimoine offre de considérables opportunités de développement économique, notamment à travers le tourisme. Mais, le plus important à relever est que, très souvent, le renforcement ou l'adaptation des pratiques traditionnelles garantissent la création d'une base solide pour un meilleur développement économique.

→ VIH/SIDA

Le programme organise des forums de discussion sur les effets de cette pandémie et sur les moyens par lesquels le patrimoine pourrait répondre cette question. Le sujet a été discuté à l'occasion de cours et de séminaires.

→ Equilibre entre les genres

Le programme a intégré dans ses principes la recherche de l'équilibre entre les genres en encourageant la participation des femmes dans l'ensemble de ses activités. Il valorise le patrimoine spécifique aux femmes et insiste sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans le processus de gestion et de conservation du patrimoine.



Projet Cadre



Le *Projet Cadre* a été établi au niveau régional en tant que cadre général pour le programme. En plus de la gestion et de la coordination du programme, ce cadre offre diverses activités régionales ou sous-régionales pour le développement des politiques, la formation, la collecte et l'échange d'information en réseau.

Activités organisées annuellement.

→ Cours régionaux sur la Conservation et la Gestion du Patrimoine Culturel Immobilier

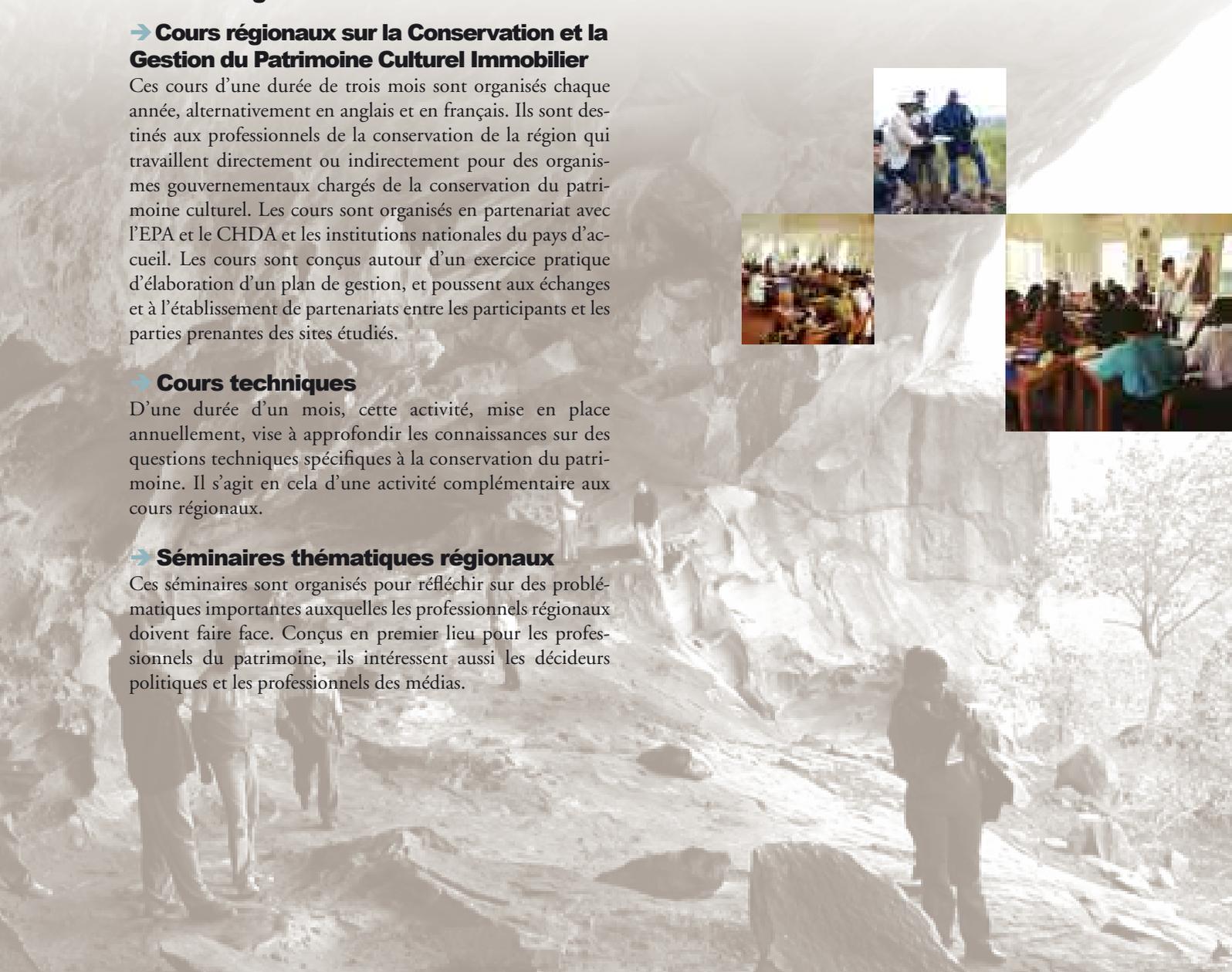
Ces cours d'une durée de trois mois sont organisés chaque année, alternativement en anglais et en français. Ils sont destinés aux professionnels de la conservation de la région qui travaillent directement ou indirectement pour des organismes gouvernementaux chargés de la conservation du patrimoine culturel. Les cours sont organisés en partenariat avec l'EPA et le CHDA et les institutions nationales du pays d'accueil. Les cours sont conçus autour d'un exercice pratique d'élaboration d'un plan de gestion, et poussent aux échanges et à l'établissement de partenariats entre les participants et les parties prenantes des sites étudiés.

→ Cours techniques

D'une durée d'un mois, cette activité, mise en place annuellement, vise à approfondir les connaissances sur des questions techniques spécifiques à la conservation du patrimoine. Il s'agit en cela d'une activité complémentaire aux cours régionaux.

→ Séminaires thématiques régionaux

Ces séminaires sont organisés pour réfléchir sur des problématiques importantes auxquelles les professionnels régionaux doivent faire face. Conçus en premier lieu pour les professionnels du patrimoine, ils intéressent aussi les décideurs politiques et les professionnels des médias.





→ Programmes de recherche

Africa 2009 met en œuvre une série de programmes de recherche portant sur des thèmes spécifiques, de façon à développer des savoirs qui seront utiles pour améliorer les pratiques de conservation. Les thèmes de recherche sont sélectionnés par le Comité de Pilotage sur la base des activités déjà menées et en fonction des requêtes exprimées par les Directeurs. Les recherches sont menées par les professionnels africains en collaboration avec les partenaires du programme.

→ Publication

L'accès à la documentation relative à la conservation du patrimoine culturel immobilier est assez systématiquement problématique. Le programme souhaite approfondir certains thèmes abordés dans ses activités en vue de publier leurs résultats et de permettre une large diffusion. Les publications consisteront essentiellement en des outils pratiques tels que des guides à l'attention des professionnels et des chercheurs (ex: guide sur le cadre législatif).



Projet Cadre

Mise en réseau et activités de suivi

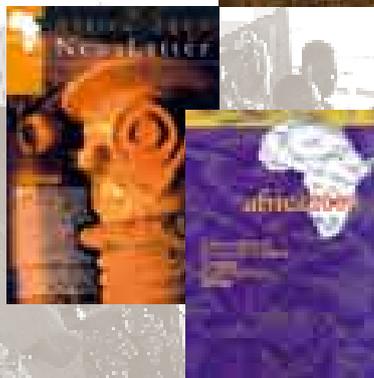
L'évaluation du programme, menée en 2004, a clairement démontré que le réseau Africa 2009 est considéré d'une suprême importance au niveau individuel, institutionnel et international. Le programme favorise les forums de discussions dans lesquels les professionnels peuvent partager et discuter, formellement ou informellement, des difficultés auxquelles ils font face au quotidien. Ainsi, Africa 2009 a prévu plusieurs activités qui visent le renforcement du réseau à travers le développement progressif des mécanismes suivants :

- mise à jour du site Internet d' Africa 2009, et utilisation de la liste de distribution par Email ;
- impliquer les participants du programme dans la préparation de la « Chronique » ;
- créer des forums pour les professionnels sur des sujets spécifiques ;
- organiser des échanges, des stages et des groupes de travail ;
- responsabiliser les participants du programme au niveau des différentes activités du programme ;
- créer une base de données des institutions et des professionnels impliqués dans la conservation du patrimoine.



Promotion du programme

Des efforts spécifiques sont faits pour assurer au programme une bonne visibilité et pour faciliter la recherche de financement, à la fois au niveau international et national. Une brochure, une affiche ainsi que des documents informatifs sont préparés et mis à jour régulièrement. Une « Chronique » est publiée chaque année.



Perspectives : De nouvelles activités pour la dernière phase du programme

Projets régionaux

Ces projets permettront aux professionnels travaillant sur des typologies similaires de partager leurs expériences et de développer de meilleures pratiques de conservation et de gestion. Ces projets réuniront des professionnels provenant de différents pays, sur un site ou des sites spécifiques.

Séminaire régional spécial sur le HIV/AIDS et patrimoine culturel

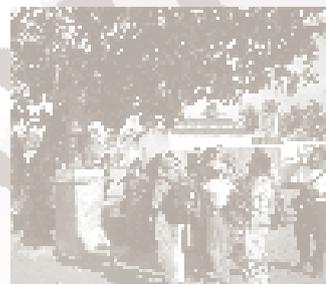
Ce séminaire réunira des professionnels du patrimoine et du secteur de la santé (anglophone, francophone et lusophone), ainsi que des consultants expérimentés dans le domaine, dans l'idée de développer un plan d'action permettant une contribution des membres du réseau à la lutte contre la pandémie.

Séminaire régional spécial « contribution du patrimoine à la lutte contre la pauvreté et à la défense des droits de l'homme »

Le programme insiste sur le lien fort qui doit exister entre développement durable et gestion du patrimoine. Ce séminaire permettra de développer ce sujet en profondeur. Outre des professionnels du patrimoine, il est prévu d'inviter des décideurs politiques, des autorités traditionnelles et des représentants des communautés. Il portera sur la contribution du patrimoine culturel aux Objectifs du Millénaire, à la lutte contre la pauvreté et à la défense des droits de l'homme, dans le contexte africain.

Prix du Journalisme

Afin de soutenir les actions de sensibilisation aux questions de développement, le programme se propose de lancer un prix du Journalisme. Ce prix devrait contribuer à établir une meilleure couverture du sujet dans les médias.





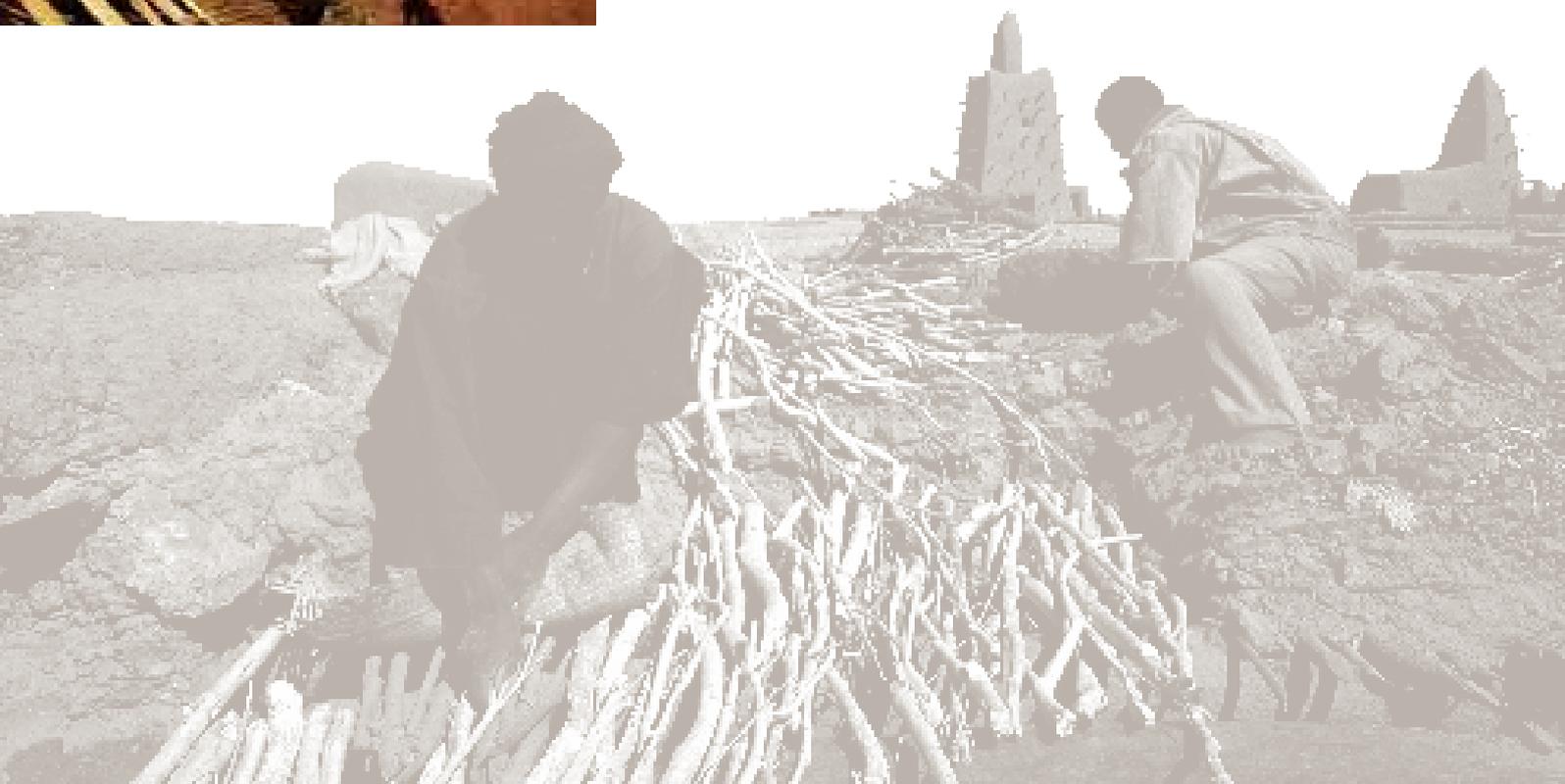
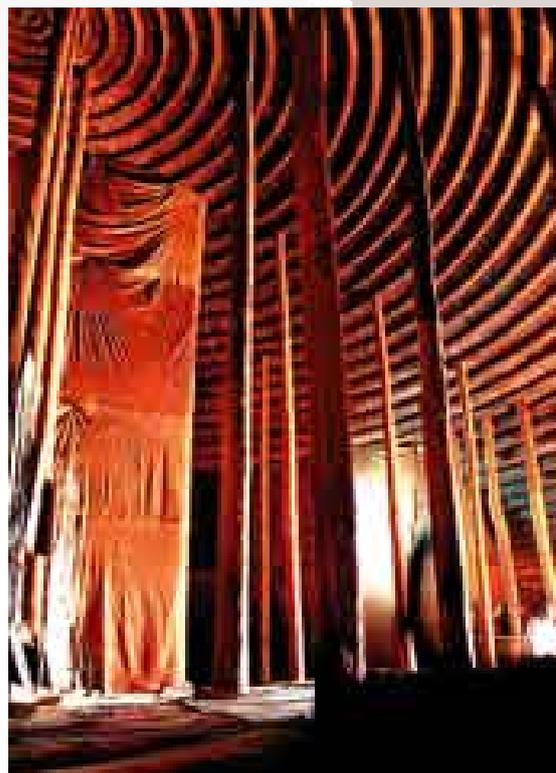
Projets Situés

Objectifs des *Projets Situés*

Les *Projets Situés* ont pour but de garantir l'enracinement d'Africa 2009 dans les réalités du terrain tout en répondant aux besoins spécifiques des sites sélectionnés par la mise en œuvre d'activités de conservation et le renforcement des capacités locales. A terme, le programme souhaite avoir couvert une large variété de typologies de patrimoine culturel immobilier en Afrique.

Outre ce rôle au sein du programme, le but d'un *Projet Situé* est d'améliorer les conditions de la conservation d'un site spécifique de la région. Il est conçu de façon à rationaliser les méthodes de travail et à les adapter aux réalités du terrain afin de répondre aux besoins spécifiques du site sélectionné et des populations locales concernées.

Adoptant une approche pragmatique et opérationnelle, un *Projet Situé* permet d'améliorer l'état de conservation d'un site. Mais, il est avant tout considéré comme un moyen pour améliorer les compétences et les capacités des professionnels locaux, et permettre de renforcer la participation des populations locales. Parallèlement à la formation du personnel et à la mise en œuvre effective d'activités de conservation, des activités éducatives ou de sensibilisation peuvent être développées pour les décideurs, les professionnels, ou encore pour les parties prenantes et les communautés locales. Dans certains cas, les *Projets Situés* participent aussi à renforcer les liens avec les détenteurs des sites.



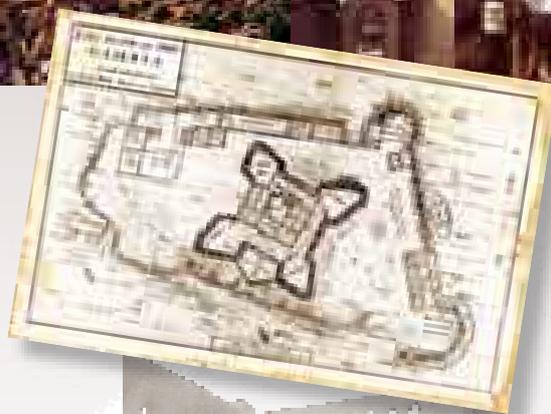
Structure des **Projets Situés**

Les activités des *Projets Situés* permettent de développer une philosophie d'«intervention planifiée» plutôt qu'une philosophie d'«intervention d'urgence». Pour cela, il est proposé de structurer un *projet situé* autour d'un concept en trois étapes.

1. La stabilisation de l'état de conservation du patrimoine en minimisant et/ou en éliminant les risques majeurs de dégradation, et l'exploration des possibilités pour établir un système durable pour le financement de l'entretien et de la préservation du site.

2. Un approfondissement des connaissances concernant le site, ses valeurs et les facteurs qui l'affectent, en vue de l'élaboration d'un plan de gestion qui place l'inspection régulière, l'entretien et les autres activités de conservation dans une perspective affirmée de conservation préventive et de développement durable.

3. L'amélioration progressive de l'état et de la mise en valeur du site, en prenant en compte les références scientifiques et historiques. Ceci peut inclure des travaux de conservation et de restauration, l'amélioration des moyens et outils d'interprétation, la publication d'ouvrages et enfin, l'organisation d'activités touristiques et/ou éducatives.



Projets Situés



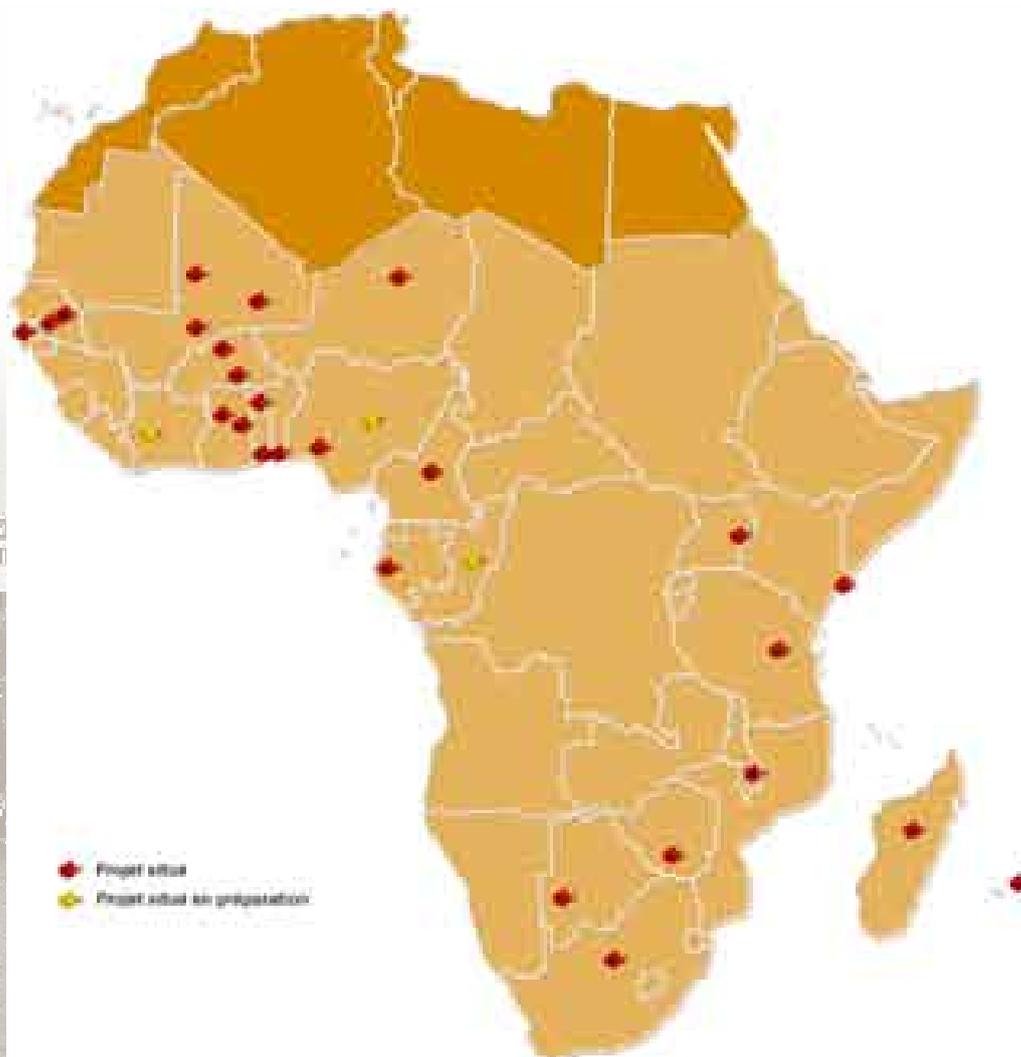
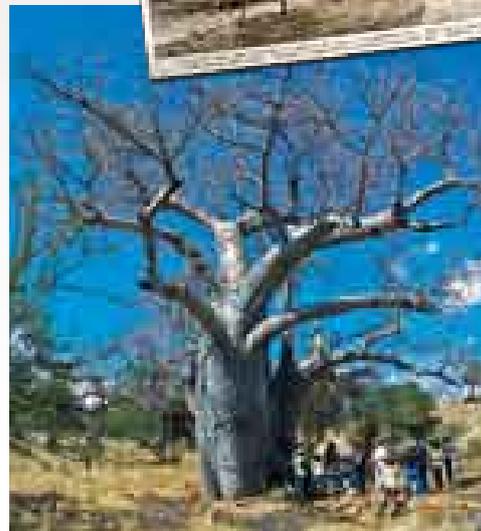
Mise en place d'un *Projet Situé*

L'efficacité sur le long terme des *Projets Situés* est garantie par la mise en place d'un partenariat et d'un partage des responsabilités instaurés sur la base

d'une connaissance mutuelle des partenaires et d'une compréhension commune des besoins et des méthodologies d'action.

Un *Projet Situé* peut servir de modèle à des travaux qui doivent être effectués sur d'autres sites dans le pays ou même dans la région environnante. De fait, il peut être utilisé pour organiser un atelier national, des cours de courte durée, des programmes d'échange, des stages ou encore des voyages d'études.

Les *Projets Situés* sont mis en place par les professionnels du patrimoine culturel national et local en collaboration avec le personnel permanent du programme d'Africa 2009 et/ou d'autres consultants. Africa 2009 met déjà, et mettra de plus en plus à profit les compétences des participants aux activités du Projet Cadre ou de Projets Situés.





Résultats attendus d'un **Projet Situé**

Les différentes étapes des *Projets Situés* permettent d'accroître les capacités locales et/ou nationales dans les domaines suivants (à définir en fonction des capacités et des besoins) :

- compétences du personnel du site (à différents niveaux), afin de former une équipe opérationnelle ;
- connaissance du site et de son contexte social, économique et culturel ;
- connaissance du potentiel des savoir-faire et des compétences au niveau local ;
- appropriation des techniques de conservation ;
- appropriation des stratégies de conservation, en accordant la priorité à la préservation du site, puis, en second lieu, à sa mise en valeur ;
- élaboration de plans de gestion, incluant des plans d'action à court, moyen et long terme et comprenant l'entretien, la conservation et la mise en valeur du site ;
- organisation du personnel et responsabilisation des divers partenaires ;
- mise à disposition d'outils et d'équipement afin d'améliorer l'efficacité de l'équipe sur le terrain ;
- activités permettant d'augmenter les ressources financières propres du site, à son niveau, ou à celui de son institution de tutelle.

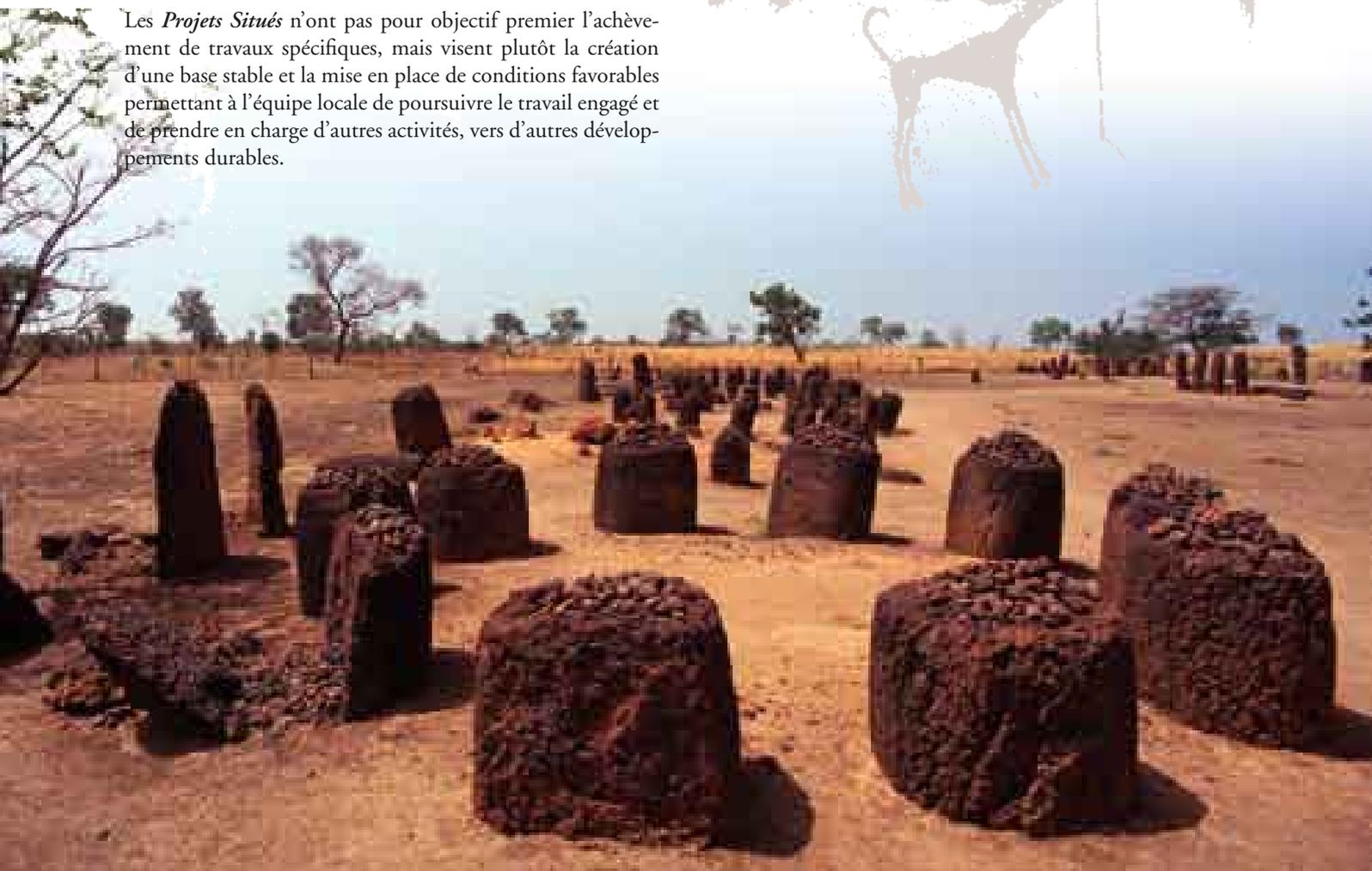
Les *Projets Situés* n'ont pas pour objectif premier l'achèvement de travaux spécifiques, mais visent plutôt la création d'une base stable et la mise en place de conditions favorables permettant à l'équipe locale de poursuivre le travail engagé et de prendre en charge d'autres activités, vers d'autres développements durables.

Contributions à la mise en oeuvre de la **Convention du Patrimoine mondial**

Certains *Projets Situés* concernent aussi l'élaboration de plans de gestion et de propositions d'inscription à la Liste du patrimoine mondial.

Africa 2009 a déjà contribué à l'inscription de 6 sites africains :

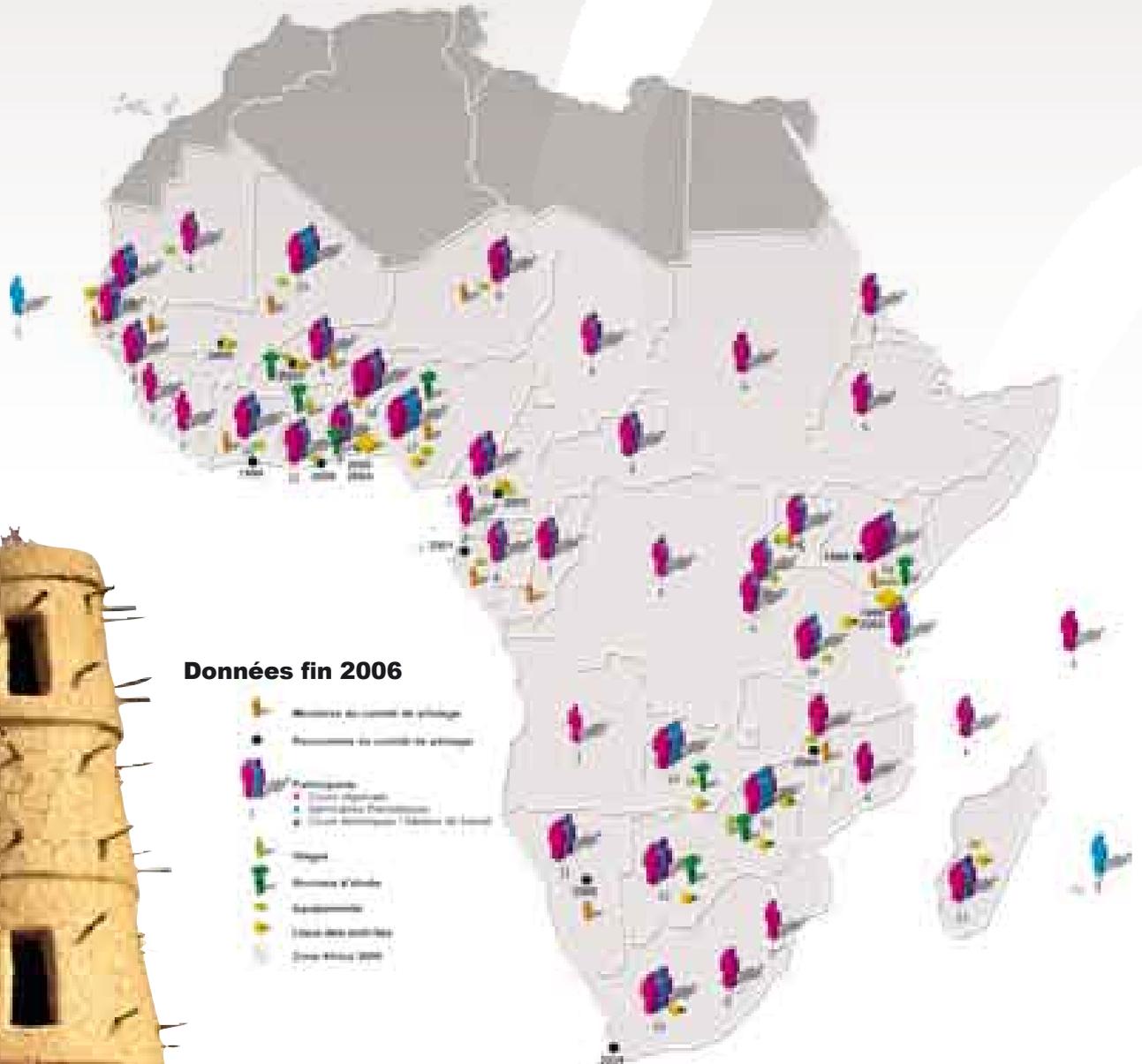
- Les tombes des rois du Buganda à Kasubi, Ouganda.
- L'Île James et sites associés, Gambie.
- Le Koutammakou, le pays des Batammariba, Togo.
- Le Tombeau des Askia, Mali.
- La Forêt sacrée d'Osun-Osogbo, Nigeria.
- Les Cercles mégalithiques de Sénégambie, Sénégal et Gambie.
- Sites d'art rupestre de Kondoa, R.U. de Tanzanie





Impact du programme

Dès son démarrage, le programme a été très apprécié par les partenaires de la région. L'enquête menée en 2004 ainsi que les observations faites sur le terrain confirment cela, avec nombre de résultats positifs.

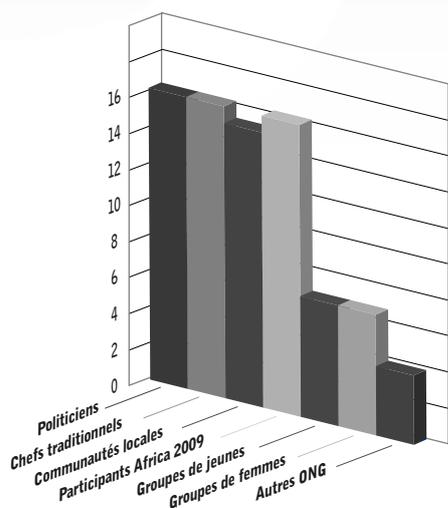


Un impact positif, visible dans la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne. Au terme de huit années d'exercice, on note les résultats suivants :

- ➔ 230 professionnels provenant de 43 pays ont participé à des activités de formation.
- ➔ Les anciens participants des cours ont été très actifs dans d'autres programmes liés au patrimoine en Afrique. Par exemple, les participants du programme ont eu un rôle clé dans la mise en œuvre de programmes régionaux, y compris les projets financés par SARAP et NUFU dans le Sud du continent, ainsi que dans les programmes développés au niveau d'un pays, notamment au Bénin, Kenya, Malawi, Mozambique, Mali, Namibie, Sénégal et Zambie.
- ➔ Plusieurs participants ont participé à la préparation d'inventaires et de listes indicatives de biens susceptibles d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.
- ➔ Au Bénin, Gambie, Kenya, Namibie, Togo, Sénégal et Niger, d'anciens participants des activités d'Africa 2009 ont élaboré des plans de gestion et des propositions d'inscription pour des sites ayant une valeur universelle exceptionnelle.

Impact au niveau des communautés

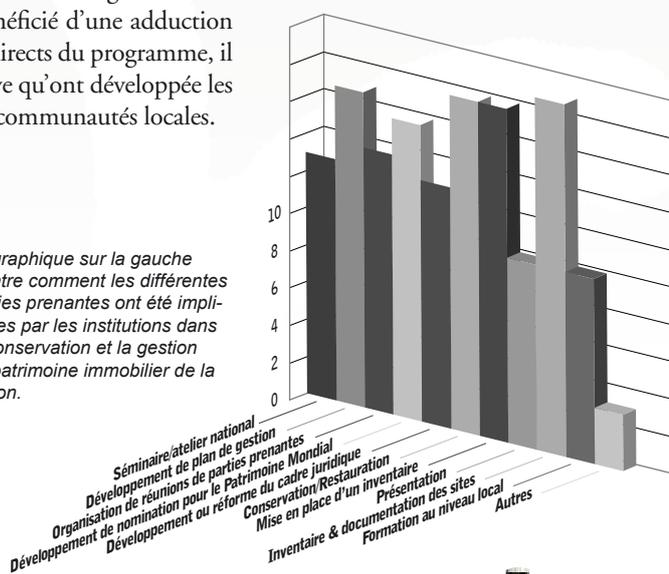
Les communautés locales ont été impliquées et ont pu bénéficier de la plupart des activités du programme. Dans certains cas, le fait de conserver le patrimoine a eu un impact sur l'amélioration des conditions de vie d'une communauté. Par exemple, dans le cadre du Projet Situé à Kokologho au Burkina Faso, la communauté locale a bénéficié d'une adduction d'eau. Toutefois, en plus des résultats directs du programme, il est important de noter l'attitude positive qu'ont développée les professionnels en Afrique vis-à-vis des communautés locales.



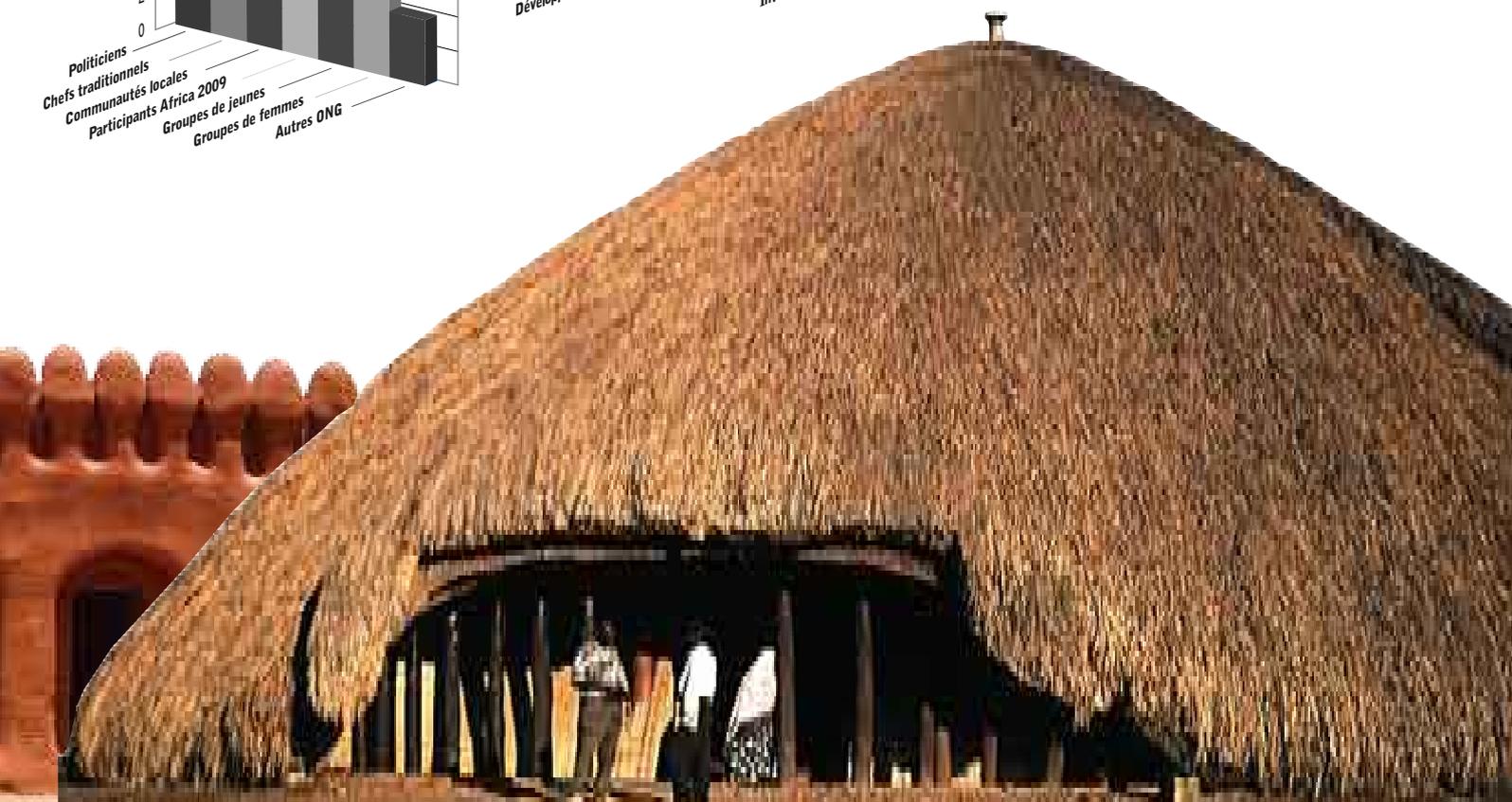
Le graphique sur la gauche montre comment les différentes parties prenantes ont été impliquées par les institutions dans la conservation et la gestion du patrimoine immobilier de la région.

Impact sur les participants du programme

Les résultats de l'enquête montrent que les institutions en charge du patrimoine ont impliqué les participants des cours, garantissant ainsi que les connaissances enseignées durant les activités d'Africa 2009 soient mises en pratique.



Le graphique donne un aperçu de l'implication des participants dans les institutions. Il est à noter que certains anciens participants ont été promus à des responsabilités d'importance nationale. Ils sont ainsi en mesure de véritablement influencer sur les décisions concernant les questions de patrimoine culturel et de développement.





Progrès réalisés



Cadre législatif

Le programme a organisé deux séminaires thématiques régionaux (Zimbabwe 2002 et Burkina Faso 2003) afin de faire le point sur les aspects juridiques et de formuler des recommandations pour une réforme législative. Plusieurs pays ont déjà mis en place des réformes (Maurice, Mali, Togo et Burkina Faso), et d'autres sont en cours (Angola, Namibie, Zimbabwe, Mozambique et Kenya). Tous les résultats sont utilisés par un groupe de travail qui a la responsabilité de la préparation d'un guide pratique.

Structures institutionnelles

De nombreuses actions ont été menées dans l'objectif de réfléchir sur le renforcement des structures institutionnelles. Par exemple, au Togo, suite à la participation d'un agent à un cours régional Africa 2009, il a été possible dans le cadre d'un *Projet Situé*, de mettre en place un bureau de conservation local en pays batamaribé.

Ressources humaines

Bien qu'il soit nécessaire de poursuivre les efforts de renforcement des capacités des professionnels du patrimoine, le programme, avec 230 professionnels de 43 pays ayant participé aux cours Africa 2009, y a déjà contribué de manière significative. A ce résultat s'ajoute les compétences techniques acquises par les professionnels lors des *Projets Situés*.

Planification et gestion

Le programme Africa 2009 dans son ensemble (*Projet Cadre* et *Projets Situés*) souligne l'intérêt de la planification et de la gestion pour une meilleure conservation des biens culturels. Il encourage également une approche participative impliquant un large panel des parties prenantes. En effet, de plus en plus de sites bénéficient aujourd'hui de plans de gestion initiés par des participants collaborant aux activités du programme.

Mécanismes participatifs

La gestion participative et le renforcement du rôle des femmes et des jeunes font parties intégrantes des activités du programme. Le résultat des enquêtes menées indique que de nombreuses institutions et praticiens impliquent désormais les parties prenantes dans leurs activités.



Sensibilisation

Dans l'ensemble de ses activités, le programme insiste sur le rôle que le patrimoine peut jouer dans l'amélioration de la situation économique, sociale et environnementale. Nombreux décideurs politiques ont déjà été sensibilisés à cette question. Il faut espérer que ces efforts donneront sur le long terme des résultats positifs. Cet aspect sera d'ailleurs évalué dans la phase finale du programme.



Développement économique

Cette question a été abordée dans les cours et plusieurs séminaires Africa 2009. Le programme cherche à développer des études de cas montrant le lien positif qui peut exister entre le patrimoine et le développement durable.



Ressources financières et infrastructures

Conformément à ses principes directeurs, le programme encourage des réponses locales et économiques aux questions de conservation. Des ordinateurs et quelques petits équipements ont été mis à disposition des institutions pour des projets spécifiques et faciliter ainsi la communication avec les partenaires du programme.

Documentation et inventaire

Plusieurs actions ont été menées dans ce sens. Deux cours techniques (l'un au Cameroun en 2003 et l'autre en Afrique du Sud en 2004) se sont concentrées sur ce sujet. De même, un atelier régional sur la documentation des structures en pierre sèche et un séminaire national se sont tenus au Botswana en 2003, et en Zambie en 2001. Plusieurs Projets Situés ont porté sur ce sujet (Etat de Bauchi au Nigeria et Cameroun). Un certain nombre d'institutions ont initié des inventaires nationaux (ex : Burkina Faso). Plusieurs pays ont aussi commencé à digitaliser leurs inventaires nationaux et ainsi améliorer leur niveau de documentation (ex : Zambie, Afrique du Sud, Kenya et Zimbabwe).

Réseau

A travers ses diverses activités, le programme a réussi à assurer une meilleure communication entre les professionnels du patrimoine, en les rassemblant dans diverses configurations et occasions Ceci est illustré par l'utilisation du site Web et les échanges importants entre les membres du réseau. De plus, le programme via les Séminaires des Directeurs réunit pour la première fois et de manière régulière les Directeurs en charge du patrimoine culturel en Afrique sub-saharienne.



Africa 2009

Conservation du Patrimoine Culturel Immobilier en Afrique Sub-Saharienne

Africa 2009 a été lancé en 1998 lors de la rencontre régionale des professionnels du patrimoine culturel africain à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Ce programme a été conçu à partir des résultats d'une enquête réalisée en 1996. Son objectif est d'améliorer les capacités nationales pour la gestion et la conservation du patrimoine culturel immobilier en Afrique sub-saharienne.

Partenaires du programme

Depuis 2006, les partenaires opérationnels du programme sont : les organisations du Patrimoine Culturel Africain, l'ICCROM, le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, CRATerre-ENSAG, l'École du Patrimoine Africain (EPA) et le Centre for Heritage Development in Africa (CHDA).

Depuis 2006, les partenaires financiers pour le Projet Cadre comprennent : le Swedish International Development Agency (Sida), le Swedish National Heritage Board, le

Ministère des Affaires Etrangères de Finlande, le Ministère des Affaires Etrangères d'Italie, le Ministère des Affaires Etrangères de Norvège, le Comité du Patrimoine Mondial et l'ICCROM.

Les Projets Situés sont financés en partie par le Projet Cadre, mais aussi par le Fonds du Patrimoine Mondial et/ou des apports des Ambassades de France, du World Monuments Fund avec des apports des organisations et institutions du patrimoine des pays concernés.



ULKOSAINMINISTERIÖ



Riksantikvarieämbetet